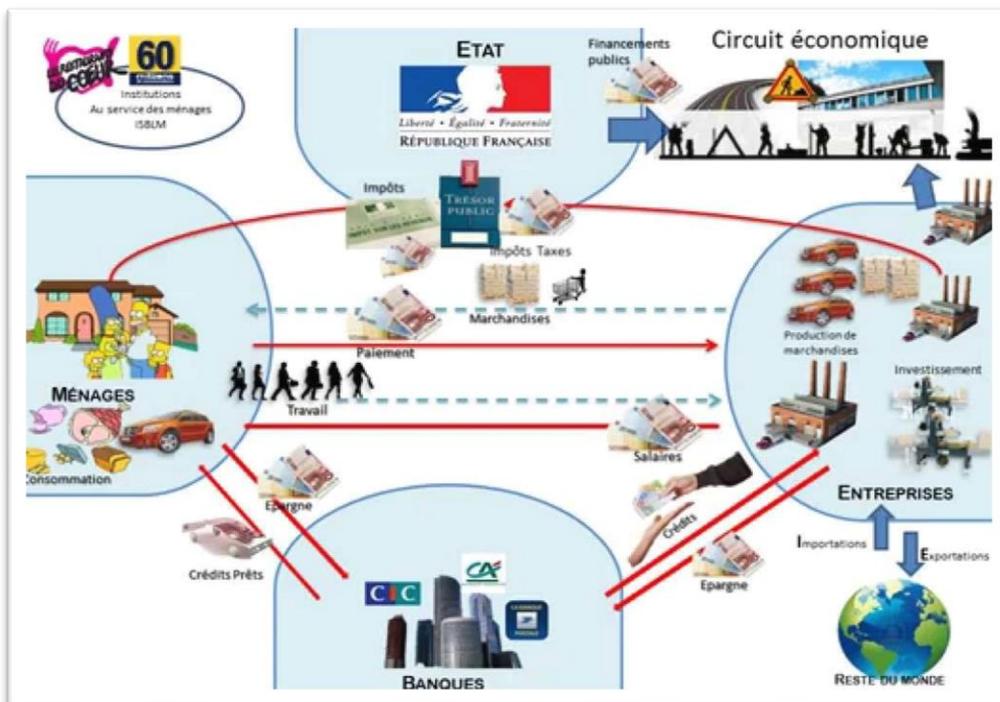


PARTIE I

METTRE EN EVIDENCE LE ROLE DU SYSTEME BANCAIRE DANS L'ACTIVITE ECONOMIQUE

CHAPITRE I

LE CIRCUIT ECONOMIQUE



Le circuit économique est une représentation simplifiée et schématique qui permet de décrire, grâce aux flux l'ensemble des opérations qui s'établissent entre les agents économiques.

Dès lors, il est possible de distinguer deux types de circuit à savoir :

- ✚ circuit en économie fermée : aucune ouverture avec l'extérieur
- ✚ circuit en économie ouverte avec l'extérieur

I. LES AGENTS ECONOMIQUES

Un agent économique peut être défini comme une personne morale ou physique, pays ou une autre entité pouvant influencer l'activité économique.

Par ailleurs, la comptabilité nationale regroupe les agents économiques dans six catégories :

- ✚ les ménages qui constituent l'ensemble des occupants d'un même logement n'ayant pas forcément des liens familiaux ;
- ✚ les administrations publiques tels que l'État, les collectivités locales, les organismes de Sécurité sociale ;
- ✚ les sociétés financières tels les banques et les assurances ;
- ✚ les sociétés non financières comme les entreprises ;
- ✚ les institutions sans but lucratif au service des ménages comme les associations, les partis politiques et les syndicats ;
- ✚ le reste du monde qui regroupe l'ensemble des agents économiques étrangers qui entretiennent ayant des relations avec la France.

II. LES FONCTIONS DES DIFFERENTS AGENTS ECONOMIQUES

A. LA FONCTION ET RESSOURCES DES MENAGES

Les principales fonctions des ménages sont :

- ✚ la consommation des biens et des services,
- ✚ la production des biens et des services pour les entrepreneurs.
- ✚ l'épargne

La ressource des ménages est constituée principalement des revenus primaires.

Il est possible de classer les revenus primaires perçus par les ménages en trois catégories :

- ↳ Les revenus du travail : pour les salariés, il s'agit des salaires nets (ce que touche le salarié) + cotisations sociales (salariales) ; cela représentait 76 % des revenus primaires en 2019.
- ↳ Les revenus du patrimoine (du capital) : pour les ménages, il s'agit des loyers et des revenus financiers ; les revenus du patrimoine représentaient 16.5 % des revenus primaires en 2019.
- ↳ Les revenus mixtes : il s'agit des revenus des professions libérales et des entreprises individuelles qui correspondent à la fois à la rémunération de leur travail et à la rémunération du capital qu'ils ont investi dans leur entreprise.

Les revenus mixtes représentaient 7.5 % des revenus primaires en 2019.

B. LA FONCTION ET RESSOURCES DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

Les sociétés non financières produisent des biens et des services marchands non financiers.

La principale ressource des sociétés non financières provient de la production ainsi que des ventes de biens et de services.

C. LA FONCTION ET RESSOURCES DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

Les sociétés financières à l'instar des banques ont pour fonction, essentiellement la collecte de fonds ainsi que le financement de l'économie au moyen de crédit bancaire. Quant aux sociétés d'assurance, elles assurent l'indemnisation des assurés victimes d'un sinistre.

Les principales ressources des sociétés financières proviennent de l'épargne des agents économiques collectés, de l'emprunt sur les marchés financiers ; des primes d'assurances pour les compagnies d'assurances.

D. LA FONCTION ET RESSOURCES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Les administrations publiques assurent des fonctions d'intérêt général. À cet effet elles produisent des biens des services telles que l'éducation, la santé et la sécurité destinées à la collectivité.

III. LES DIFFÉRENTS FLUX

Les opérations effectuées par les agents économiques telles que la production, l'achat, la vente, le financement et ainsi que l'investissement entraînent des échanges et des transferts appelés des flux.

Ainsi, il existe trois types de flux à savoir les flux réels, monétaires et financiers.

A. LES FLUX REELS

Les flux réels représentent les transferts de biens et de services. Par exemple, l'achat de matière première ou le transfert de marchandises au sein de l'entreprise.

B. LES FLUX MONÉTAIRES ET FINANCIERS

Les flux monétaires et financiers correspondent au transfert d'argent. Comme les règlements des clients, les paiements des fournisseurs, les remboursements des emprunts et les rémunérations des employés.

C. LES FLUX D'INFORMATION

Les flux d'informations correspondent au transfert d'informations au sein de l'entreprise ou entre l'entreprise et les autres agents économiques.

CHAPITRE II

LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

La situation financière d'un agent économique, entendue comme la différence entre ses ressources propres et ses dépenses sur une période donnée, permet de distinguer ceux qui affichent une capacité de financement de ceux qui éprouvent un besoin de financement. Les premiers disposent de ressources financières au-delà de leurs emplois : ils dégagent une épargne nette. Les seconds ne disposent pas suffisamment de ressources pour faire face à leurs dépenses et doivent donc s'en procurer.

I. LE CHOIX ENTRE LES MODES DE FINANCEMENT INTERNE OU EXTERNE

Un agent qui dispose d'une capacité de financement peut financer lui-même ses dépenses : c'est le financement interne. À l'inverse, l'agent qui n'a pas de capacité de financement aura recours à l'épargne d'autres agents : c'est le financement externe.

A. LE FINANCEMENT INTERNE

Le financement interne est possible lorsqu'un agent économique dispose d'une capacité de financement. C'est le cas des entreprises qui utilisent les bénéfices réalisés par le passé pour autofinancer leurs investissements. Ce type de financement ne coûte rien ; il permet d'éviter l'endettement et donc le paiement des intérêts d'emprunt.

B. LE FINANCEMENT EXTERNE

Pour satisfaire leur besoin de financement lorsque l'autofinancement est insuffisant, les entreprises peuvent avoir recours :

- ✎ au crédit bancaire, mais il en coûte les intérêts à payer et une relative dépendance vis-à-vis des banques, celles-ci pouvant exiger des garanties en contrepartie de l'octroi d'un prêt ;

- ✚ à l'augmentation de capital : l'entreprise fait appel public à l'épargne en émettant de nouvelles actions sur le marché financier primaire. La contrepartie de ce mode de financement est une modification toujours possible de la structure du capital social de l'entreprise. En effet, le capital se limite au patrimoine personnel des actionnaires actuels, lesquels ne peuvent pas toujours suivre, et l'augmentation l'élargit à de nouveaux actionnaires avec lesquels il faut partager dividendes et droits de vote ;
- ✚ à l'emprunt obligataire : l'entreprise fait appel public à l'épargne en émettant des obligations. Il s'agit de titres représentant chacun une fraction de l'emprunt contracté auprès du public et qui donnent lieu au paiement d'intérêts.

II. LES CIRCUITS DE FINANCEMENT DIRECT ET INDIRECT

On distingue le financement externe direct et le financement externe indirect.

A. LE CIRCUIT DE FINANCEMENT DIRECT

La rencontre entre agents à besoin de financement et agents à capacités de financement est dans ce cas directe. Elle a lieu sur les marchés financiers où s'échangent les titres qui permettent aux entreprises d'obtenir des ressources financières : celles-ci procèdent à un appel public à l'épargne. Les agents à besoin de financement émettent des titres qu'ils vendent aux agents à capacité de financement pour capter leur épargne. Le lieu de rencontre est le marché primaire, le marché secondaire n'étant guère plus qu'un marché d'occasion, la Bourse, où s'échangent des titres anciennement émis.

Le circuit de financement direct est surtout utilisé par les grandes entreprises qui peuvent être cotées sur le marché financier.

B. LE CIRCUIT DE FINANCEMENT INDIRECT

La rencontre entre agents à besoin de financement et agents à capacité de financement est indirecte quand elle se fait par l'intermédiaire des banques. Celles-ci reçoivent des dépôts, c'est-à-dire des ressources financières inemployées, en provenance d'agents à capacité de financement, qu'elles peuvent mettre à la disposition des agents à besoin de financement. Dans l'allocation de l'épargne, deux

transactions apparaissent : une transaction entre l'épargnant et la banque, puis une transaction entre la banque et l'emprunteur.

Lorsque les banques prêtent une épargne préalablement déposée chez elles, le financement de l'économie est non monétaire en ce sens qu'il n'y a pas de création monétaire. En revanche, lorsque les capacités de financement des uns ne suffisent pas à couvrir les besoins de financement des autres, les banques prêtent au-delà de l'épargne disponible dans l'économie : elles ont le pouvoir de créer de la monnaie pour combler les besoins de financement. Le financement indirect est bien souvent un financement monétaire en ce sens qu'il relève en partie de la création monétaire.

Le circuit de financement indirect est obligatoirement utilisé par les petites entreprises qui ne peuvent pas faire appel public à l'épargne.

CHAPITRE III : LE ROLE DU MARCHE FINANCIER

I. LES ACTEURS SUR LE MARCHE FINANCIER

A. LES TITRES ECHANGES SUR LE MARCHE FINANCIER

Parmi les titres qui s'échangent sur les marchés financiers, on trouve tout d'abord les actions, qui représentent chacune une part de la propriété du capital d'une société, et qui permettent d'obtenir une part des bénéfices réalisés par la société, le dividende. Elles confèrent également un droit de vote à l'assemblée générale des actionnaires.

On trouve ensuite les obligations, qui représentent chacune la fraction d'un emprunt dit « obligataire ». Ce sont des titres de créance. Les obligations sont émises pour une durée fixée à l'avance et donnent droit à une rémunération généralement fixe (le coupon), calculée à partir d'un taux d'intérêt arrêté à l'avance.

Actions et obligations peuvent être revendues sur le marché secondaire lorsque leur détenteur éprouve un besoin de liquidité.

B. LES SOCIETES COTEES

Les sociétés cotées sont classées dans une liste unique (Eurolist), par ordre décroissant de capitalisation boursière, en trois compartiments :

- ✚ compartiment A pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros ;
- ✚ compartiment B pour les capitalisations comprises entre 150 millions et 1 milliard d'euros ;
- ✚ compartiment C pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros.

Les sociétés cotées sont soumises au même cadre réglementaire quelle que soit leur taille et s'engagent à :

- ✚ mettre au moins 25 % de leur capital social sur le marché ;

- 👉 présenter leurs comptes des trois dernières années et publier leurs comptes annuels ainsi que leurs résultats semestriels et leur chiffre d'affaires trimestriel ;
- 👉 communiquer toute information susceptible d'agir sur le cours de l'action.

C. L'AUTORITE DE REGULATION DU MARCHÉ

L'Autorité des marchés financiers (AMF) veille au bon déroulement des opérations financières et à la transparence de l'information. Ainsi, les sociétés cotées ont l'obligation d'informer le public de toutes les opérations susceptibles d'exercer une influence sur le cours des titres qu'elles émettent. L'AMF supervise et contrôle l'information délivrée pour que celle-ci soit précise, sincère, exacte et diffusée à tous. Elle définit les règles du jeu des marchés et surveille les produits d'épargne collective. Surveiller le marché consiste à la fois à contrôler, à enquêter et à sanctionner les pratiques contraires aux règles en vigueur.

D. LES PRETEURS ET DES EMPRUNTEURS

Tout placement financier revêt trois caractéristiques : le rendement, le risque et la liquidité.

Les prêteurs, s'ils s'intéressent bien entendu au rendement et au risque liés au placement de leur épargne, souhaitent pouvoir liquider celle-ci à tout moment en cas de besoin, un peu comme s'ils ne prêtaient qu'à court terme. De l'autre côté, les emprunteurs veulent financer des projets à long terme, ce qui signifie qu'ils ne pourront rembourser les sommes empruntées que sur une échéance relativement longue. Ainsi, lorsque l'épargne est prêtée contre remise d'un titre, les premiers pourront vendre les titres détenus en cas de besoin de liquidité, sans que les seconds n'aient à rembourser les sommes empruntées. Prêts à court terme et emprunts à long terme sont ainsi rendus compatibles.

En outre, le marché primaire permet aux épargnants de répartir les risques liés au prêt de leur épargne. Plutôt que de prêter la totalité de son épargne à un seul emprunteur, un agent à capacité de financement peut diversifier le placement de son épargne en achetant des actions ou des obligations de sociétés dont les activités sont différentes. Le risque portant sur la rémunération de l'épargne (dividendes, intérêts) et sur la valeur

de cette épargne (plus ou moins-value) est ainsi réparti entre plusieurs titres indépendants les uns des autres.

Enfin, en fractionnant les emprunts (obligataires) et le capital social des sociétés (actions), le marché primaire permet aux entreprises de drainer l'épargne de tous les ménages, y compris ceux dont les revenus sont les plus modestes.

II. LES MARCHES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

A. LE ROLE DU MARCHE FINANCIER PRIMAIRE

Le marché primaire est le marché financier sur lequel les agents à besoin de financement obtiennent des fonds nouveaux par l'émission de titres :

- ✚ lors de l'introduction en Bourse, lorsque les sociétés émettent des actions à destination du public pour la première fois ;
- ✚ lors d'une augmentation de capital, lorsque les sociétés cotées émettent de nouvelles actions pour financer leur développement ;
- ✚ lors du lancement d'un emprunt obligataire, lorsque les sociétés cotées, les entreprises publiques ou les administrations centrales et locales (régions, départements, communes) émettent des obligations.

B. LE ROLE DU MARCHE FINANCIER SECONDAIRE

a. ASSURER LA LIQUIDITE DES TITRES

Le marché financier secondaire donne la possibilité aux détenteurs de titres qui auraient un besoin urgent de liquidité ou qui souhaiteraient se séparer d'un titre pour lequel ils anticipent une moins-value de revendre leurs titres. Le marché secondaire remplit ainsi une fonction essentielle : assurer la liquidité des titres. Sans possibilité de revente, il y a fort à parier que les agents à capacité de financement seraient plus réticents à prêter leur épargne. L'existence d'un marché secondaire conditionne l'existence d'un marché primaire.

b. PERMETTRE LES RESTRUCTURATIONS DU CAPITAL DES ENTREPRISES

Dans le cadre de leur stratégie, les entreprises peuvent être amenées à prendre des participations dans le capital d'autres entreprises. Elles peuvent bien entendu le faire

lors d'une augmentation de capital des entreprises visées, mais aussi et surtout en achetant des actions sur le marché secondaire. Selon les cas, elles recourent à l'offre publique d'achat (OPA) ou à l'offre publique d'échange (OPE), procédures réglementées par l'AMF. On peut distinguer une logique industrielle des OPA selon laquelle une entreprise rachète une autre pour l'intégrer dans un processus de production et de distribution de biens et services, et une logique financière selon laquelle une entreprise rachète une autre en vue de la revendre en réalisant une plus-value.

c. FIXER LES COURS DES TITRES

Les cours des titres sont déterminés sur le marché secondaire, par confrontation de l'offre et de la demande. À offre constante, tous les facteurs susceptibles d'influencer la demande jouent sur le cours des titres. Ainsi, les titres sont fortement demandés si les agents économiques s'attendent à une hausse des cours (ils anticipent par exemple une augmentation des profits réalisés et donc des dividendes à venir). L'activité économique de la zone dans laquelle évolue l'entreprise concernée apparaît donc comme un déterminant fondamental des cours boursiers.

Bien entendu, des facteurs spécifiques concernant une entreprise particulière jouent également : conquête de nouveaux marchés, menace de nouveaux concurrents...

Toutefois, le cours d'un titre peut varier en raison de phénomènes de spéculation : les spéculateurs, qui s'attendent à la variation du titre, provoquent cette variation par leurs actes d'achat et de vente. Dans ce cas, la variation des cours est sans rapport véritable avec les facteurs spécifiques. Les anticipations des agents en matière de cours boursiers peuvent être autoréalisatrices.

Le cours d'un titre permet de déterminer la valeur d'une entreprise notamment la capitalisation boursière.